

JOURNEE EUROPEENNE DES LANGUES



© Conseil de l'Europe

Dans l'Union européenne, 24 langues officielles sont répertoriées. Mais trois langues de travail sont privilégiées dans les institutions et réunions: français, anglais, allemand. Sauf au Parlement.

"Unie dans la diversité". Cette "diversité" invoquée par la devise de l'Union européenne peut faire référence à plusieurs choses. L'Union est en effet diverse de bien des manières. **Les pays qui la composent ont des cultures différentes, des traditions culinaires, culturelles et religieuses différentes, des organisations politiques différentes, etc. Mais s'il est bien un aspect éblouissant de cette diversité européenne, il est audible: les langues.** L'Europe est un espace qui connaît une grande variété de langues.

Depuis ses origines, l'Union fonctionne avec des langues officielles. Un règlement de 1958, issu de la CEE (Communauté économique européenne) créée en 1957, énumère ainsi quatre langues officielles: l'italien, l'allemand, le néerlandais et le français.

Le Parlement est une institution où le multilinguisme demeure la règle. Chaque député européen peut s'exprimer dans une des langues officielles de l'UE. Or, avec 24 langues officielles, le nombre de combinaisons possibles est 552. Comment envisager que pendant qu'un député letton s'exprime dans sa langue, des traducteurs soient capables de traduire ses propos en polonais, en tchèque, en slovène, en allemand, en suédois, etc.? La solution est de fonctionner avec des langues pivots. Les traducteurs se concentrent sur quelques langues (l'anglais, l'allemand et le français, et en fonction des députés présents aux réunions l'espagnol, l'italien et le polonais). Le discours est traduit dans une des langues relais, puis les interprètes se basent sur ces langues pour traduire à nouveau. Un discours ou un texte va donc être traduit deux fois: une fois dans la langue pivot puis enfin dans chacune des autres langues officielles.

Cette diversité des langues est une des richesses de l'Europe. Ainsi, le Parlement européen a créé un prix récompensant chaque année un film européen: le film qui reçoit le prix Lux se voit ensuite sous-titrés dans les 24 langues officielles de l'Union européenne.

L'Union européenne cherche donc à favoriser la connaissance des autres langues par les citoyens européens. Le programme Erasmus+,p qui permet d'étudier dans un autre pays, est un des moyens de les apprendre. Depuis sa création en 1987, ce sont plus de 3 millions de jeunes qui ont séjourné dans un autre pays européen, découvrant sa langue et également sa culture.

Ces échanges sont un pas vers la constitution d'une société qu'appelle le philosophe allemand Jürgen Habermas, d'une nation au sens civique, autour d'une *"solidarité de type complètement nouveau: une solidarité abstraite, juridiquement médiatisée, entre étrangers"*.

► Une journée européenne des langues : pourquoi ?

Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire.

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues a profondément changé et s'inscrit dans une perspective européenne commune forte.

La **Journée européenne des langues a été créée** lors de l'Année européenne des langues **en 2001** qui a réussi à fédérer des milliers de personnes dans les 47 états participants. La **diversité linguistique est une voie vers une meilleure compréhension interculturelle**. C'est pourquoi, le Conseil de l'Europe a décidé de poursuivre l'action en faveur des langues pour mettre en avant :

- **la riche diversité linguistique de l'Europe, qui doit être maintenue et encouragée**
- la nécessité de diversifier la gamme de langues apprises (incluant des langues moins répandues), qui se traduit en plurilinguisme
- l'importance de développer les compétences en langues vivantes pour une pleine participation à la citoyenneté démocratique en Europe.

Pour les élèves, la Journée européennes des langues est l'occasion :

- de s'ouvrir à d'autres cultures, traditions et langues qui ne sont pas habituellement présentées en classe
- de valoriser des talents créatifs des élèves en menant des activités en lien avec les langues vivantes (création de saynètes, enregistrement vidéo et audio de chansons, etc.) tout en mettant en valeur les autres langues qu'ils connaissent ; en créant des cafés linguistiques ; en participant au webradio ; en mettant en lumière toutes les langues parlées au sein de l'établissement, etc.

sources :

<http://www.paris-europe.eu/011-3487-Parlez-vous-europeen.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid57914/journee-europeenne-des-langues.html>